

../..

Cette CAP a d'abord été convoquée en présentiel malgré la préconisation du directeur général lui-même ! En effet, lors de la réunion audio avec les organisations syndicales, il a précisé : « Pour la tenue des CAP...les CAP de discipline ... ne seront pas reportées et se tiendront en présentiel. Les autres CAP se tiendront comme le reste du dialogue social, en distanciel ou en mixte. ».

A la suite de notre intervention vous avez suivi la préconisation du DG et nous sommes donc réunis en CAP mixte.

Rappelons également que la DGFIP impose dans les directions territoriales une jauge maximale de six personnes pour toutes les réunions.

La CGT souhaite à présent évoquer les difficultés liées à la scolarité actuelle.

Comme nous le rappelions lors de la dernière CAPN de titularisation, la promotion 2020-2021 a débuté sa formation le 1er septembre 2020 dans les établissements de Clermont-Ferrand, Noisiel et Toulouse sous une forme hybride.

La crise sanitaire entraînant le confinement, ces derniers ont été placés en tout distanciel depuis.

Si déjà nous faisons remonter des difficultés avec la formation hybride, depuis les difficultés se multiplient :

Lors de nos échanges avec la direction de l'ENFiP, la CGT Finances Publiques avait demandé à ce que le lundi 2 novembre l'ensemble des stagiaires soient placés en temps de travail autonome afin de permettre aux équipes pédagogiques et administratives de régler les difficultés techniques.

La direction de l'ENFiP apparaissait alors confiante sur la capacité technique de l'ENFiP d'«encaisser» la surcharge de flux et permettre à tous les stagiaires et formateurs de suivre leurs cours en visioconférence. Force est de constater que notre demande n'était pas ubuesque. Les outils préconisés, s'ils fonctionnent bien dans des conditions idéales, ne font aucun miracle lorsque les réseaux sont en saturation, les rendant très instables voire totalement inaccessibles. Il faut dire que le verrouillage des ordinateurs des stagiaires sans pouvoir neutraliser le « vpn » a entraîné une saturation de celui-ci.

Après à peine deux semaines de formation à « domicile », il est difficile de parler de tout distanciel. Ce terme implique que le dispositif ait été expressément pensé et que les cours aient été adaptés. Pour preuve, les séances prévues initialement en présentiel demeurent les plus difficiles à assimiler. L'absence de temps de respiration, qui permettait l'assimilation des connaissances en particulier en comptabilité et en droit génère un sentiment de saturation.

La CGT tient à dénoncer le mail reçu par des stagiaires devant justifier de leur absence de connexion le fameux lundi alors qu'ils ne pouvaient pas se connecter.

../..

A croire que le confinement du printemps dernier n'a pas servi de leçon. La CGT demande à minima que les stagiaires soient traités avec la plus grande bienveillance pour les évaluations à venir et pour le déroulé de leur stage pratique probatoire.

Après de nombreuses interventions, la DG a enfin accordé le versement de l'indemnité de scolarité aux stagiaires en situation de vulnérabilité qui suivent leur formation en tout distanciel.

Toutefois aucune précision sur le versement de cette indemnité n'a été communiquée, à quelle date sera-telle versée, sous quel cadre juridique et pour quelle durée ?

De nombreux stagiaires sont en double résidence et continuent de payer leur loyer et les charges correspondantes.

Pour la CGT l'indemnité de scolarité demeure insuffisante et n'a toujours pas été réévaluée depuis 2006 en fonction du coup de la vie !

Enfin, avez-vous anticipé une éventuelle date de reprise au 1^{er} décembre, afin de permettre aux stagiaires de rejoindre leur école dans les meilleures conditions ?

Lors de notre dernière CAPN, nous avons évoqué les difficultés que nous rencontrions à dialoguer avec l'ENFiP.

Force est de constater que cela ne s'améliore pas. Nous sommes le 19 novembre, à ce jour aucune visibilité sur les Heures Mensuelles d'Information à venir, serons-nous confrontés aux mêmes problèmes que ceux rencontrés début novembre, avec communication le jour même des codes de connexion ?

Bien évidemment nous avons conscience des difficultés que rencontrent les équipes, mais peut être qu'il serait de bon ton qu'à son tour la direction de l'ENFiP fasse preuve d'anticipation et de bienveillance à l'égard des partenaires sociaux.

Cette CAP concerne quatre inspecteurs stagiaires de la promotion 2019-2020 qui n'avaient pas pu effectuer leur stage probatoire à cause du confinement.

Les stagiaires concernés ayant validé leur scolarité et leur stage, ils seront donc bien titulaires dès la fin de cette instance.

La CGT Finances Publiques a déjà exprimé à l'occasion des deux CAP précédentes sur le même sujet son opposition à l'instauration de stages probatoire à l'issue de la scolarité. La CGT considère que la totalité des stagiaires de cette promotion ayant satisfait aux épreuves théoriques aurait du être titularisés en bloc.

fichiers:



[Télécharger dl_cap_titul_is_19_11_2020.pdf](#) (253.25 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Titularisation](#)

[CAP A](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank